FOURNITURE D'UN VÉHICULE D'ENQUÊTE POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY

SP-13-01
La Ville de Châteauguay demande des soumissions pour la fourniture d'un véhicule d'enquête pour le Service de police.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires destinés à cette fin. On pourra se procurer ces formulaires à compter du 28 février 2013 soit par courrier électronique: www.seao.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle du «Système électronique d'appel d'offres (SEAO)» au 514-856-6600. Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Veuillez prendre note que pour obtenir ces documents des frais vous seront exigés.

Seules sont admises à déposer une soumission, les personnes ayant pris livraison d'un exemplaire des Documents d'appels d'offres par le biais d'un système électronique d'appel d'offres et acquitté les frais exigés.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 heures le 18 mars 2013 dans une enveloppe scellée à l'adresse suivante:

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
BUREAU DU GREFFIER
DÉPÔT DES SOUMISSIONS
2IÈME ÉTAGE
ÉDIFICE DE LA MAIRIE
5, BOULEVARD D'YOUVILLE
CHÂTEAUGUAY (QUÉBEC) J6J 2P8

et y seront ouvertes le même jour, à 10 h 05.

Le Conseil municipal n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Châteauguay, ce 2 mars 2013.

Isabelle Lazure
Chef de la Division approvisionnements

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-13-01

FOURNITURE D'UN VÉHICULE D'ENQUÊTE POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DEVIS TECHNIQUE

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet la fourniture d'un (1) véhicule pour le Service de police de la Ville de Chateauguay.

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
2. ENSEMBLE VÉHICULE un (1) véhicule de marque NV CARGO 2500 HD S 2013 à toit surélevé, blanc glacier.			MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE : _____
3. TYPE DE VÉHICULE Le véhicule doit avoir un toit surélevé d'un minimum de 105 pouces ou 2667 mm.			
4. GROUPE PROPULSEUR Le véhicule doit être équipé d'un moteur à essence sans plomb. Moteur de 5.7 litres, V-8 317 ch. À 5200 trm. Couple sae net 385 lb à 3 400 tr/min. Allumage direct. Système de contrôle de la distribution à variation continu.			
5. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT Le fabricant doit fournir le système de refroidissement le plus efficace disponible dans ses options. Ce système doit comporter notamment un ventilateur thermostatique, un radiateur de grande capacité, un réservoir de récupération de liquide de refroidissement de façon à maintenir la température normale du moteur dans toutes les conditions d'opération. Le liquide de refroidissement doit être une solution éthylène glycol de type permanent dosé pour -40°F + -1°C.			
6. BOÎTE DE VITESSE La boîte de vitesse doit être du type renforcé,5 rapports automatique, et équipe d un système efficace de refroidissement d'huile supplémentaire (oil cooler), incluant gauge a huile pour la transmission, et l'embrayage au volant.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
7. <u>DIFFÉRENTIEL</u> Différentiel anti patinage. Traction arrière.			
8. <u>SUSPENSION EXTRA-ROBUSTE</u> Suspension avant à double triangle.			
9. <u>AMORTISSEURS</u> Haute performance.			
10. <u>RESSORTS, BARRES DE TORSION</u> La suspension arrière à ressort mutilâmes avec essieu massif, barre stabilisatrice avant et arrière.			
11. <u>FREINS</u> Munie d'un système de freinage antiblocage (ABS) aux quatre roues, de freins de type à disque ventilé en avant et arrière, répartition électronique de la force de freinage. Frein à main standard			
12. <u>DIRECTION EXTRA-ROBUSTE</u> La direction doit être assistée et extra-robuste. De type crémaillère sensible au régime moteur.			
13. <u>PNEUS</u> 4 jantes en acier stylisées d'origines avec 4 pneus d origines d'été. TPMS d origine dans chaque roue. 4 jantes en acier stylisées d'origines avec 4 pneus d hiver de marque Yokohama Open country WLT1. TPMS d'origine dans chaque roue. Et une roue de secours de pleine grandeur d'origine.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
14. <u>ENJOLIVEURS DE ROUES</u> Enjoliveurs petit format.			
15. <u>EXTERIEUR</u> Toit surélevé, calandre noir, pare-chocs noir, poignées de portières et rétroviseurs extérieurs à commande électrique noir.			
16. <u>FREIN D'URGENCE OU DE STATIONNEMENT</u> Le frein d'urgence ou de stationnement doit être de type mécanique, avec témoin lumineux indicateur d'opération ou avec un dispositif de relâchement automatique.			
17. <u>ALTERNATEUR</u> L'alternateur doit pouvoir produire une charge minimale 130 AMP.			
18. <u>ATTACHE</u> Attache de remorque de 2 pouces, équipée d'un module de freinage électrique.			
19. <u>BATTERIE</u> Service dur sans entretien de haute performance.			
20. <u>DIMENSIONS INTÉRIEURES DU VÉHICULE</u> Espace intérieur avant – l'espace intérieur avant du véhicule doit être conçu pour l'occupation de deux (2) personnes. L'espace arrière du véhicule doit être d'une capacité de chargement de 323 pieds cube ou 9149litres. Munie d'un protecteur de plancher dans l'aire de chargement.			
21. <u>NOMBRE DE PORTIÈRES</u> Le véhicule doit être muni de cinq (5) portières avec verrouillage électrique. La porte coulissante de côté doit être munie d'une vitre.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
22. <u>PORTIÈRES ARRIÈRES</u> L'ouverture des portes arrière doivent être d'une ouverture maximale de 243 degrés. Et avoir une vitre dans chaque porte.			
23. <u>VITRES DU VÉHICULE</u> Toutes les vitres doivent être teintées. 23.1. *<u>Vitres des portières avant</u>* Les vitres des portières avant en position complètement ouvertes doivent être toutes dissimulées à l'intérieur des portières. 23.2. *<u>Vitres des portières arrière et de la porte coulissante</u>* Teint. 23.3. *<u>Lave-glace et essuie-glace</u>* Les deux (2) essuie-glaces doivent être électriques à deux vitesses minimum et à mouvement intermittents.			
24. <u>LES CEINTURES DE SÉCURITÉ</u> L'alarme des ceintures de sécurité doit être munie d une lumière témoin.			
25. <u>AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR</u> La couleur de l'aménagement intérieur, de tissus gris avec renfort de vinyle.			
26. <u>RECOUVREMENT DU PLANCHER</u> Que les tapis avant soient protégés par des tapis protecteurs toutes-saisons.			
27. <u>SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE</u> Les sièges avant doivent être : banquette 45/45 ajustables indépendants.			
28. <u>MATÉRIEL DES SIÈGES</u> Les surfaces des sièges en contact avec les passagers doivent être en tissu lavable.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
29. <u>AIR CLIMATISÉ</u> Le véhicule doit être muni d'un système de climatisation.			
30. <u>TABLEAU DE BORD</u> Les indicateurs pour la température du moteur, la pression d'huile et la charge de l'alternateur doivent être de type cadran, placés pour être facilement vus par le conducteur. Équipement d'origine.			
31. <u>RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS</u> Un rétroviseur doit être fixé à l'extérieure de chaque côté du véhicule, ajustable électriquement de l'intérieur.			
32. <u>PARE-SOLEIL</u> Le pare-soleil doit être muni de pare-soleil rembourrés, un de chaque côté standard du véhicule, fournis par le fabricant.			
33. <u>VOLANT – KLAXON</u> Le volant doit être du type inclinable, rond ou ovale, à surface rugueuse. L'avertisseur sonore doit être à double tonalité et être incorporé à la colonne de direction ou au cercle du volant.			
34. <u>ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR</u> L'intérieur du véhicule doit être éclairé par deux plafonniers. L'un doit fonctionner avec les portes (d'origines), et l'autre de type au LED indépendant avec interrupteur.			
35. <u>DÉCLENCHEMENT DE L'OUVERTURE DU CAPOT</u> L'ouverture du capot doit se déclencher seulement de l'intérieur de la cabine.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
36. MALLE ARRIÈRE La malle arrière doit pouvoir s'ouvrir à partir d'une commande électrique ne fonctionnant que lorsque la clé de contact du moteur est en position de marche. Elle doit aussi pouvoir s'ouvrir avec la clé directement à la serrure de la malle arrière et s'ouvrir de l'intérieur du coffre.			
37. CHAUFFAGE INTÉRIEUR La chaufferette intérieure doit avoir une capacité minimale de ventilation de 300 cm cube.			
38. CLEFS Quatre (4) exemplaires d'une clé exclusive à chaque véhicule doivent être fournis et doivent servir à ouvrir les portières, le coffre à gants et la malle arrière ainsi qu'à faire démarrer le moteur.			
39. RADIO Chaque véhicule devra être muni d'un poste de radio AM-FM, CD (équipement d'origine).			
40. BALLON GONFLABLE Chaque véhicule devra être muni de ballon gonflable (sécurité).			
41. HORLOGE Horloge de type digital.			
42. MANUEL DE SERVICE Un manuel de service du véhicule doit être fourni, sous forme de livre ou cd rom pour ordinateur. Comprenant schéma électrique (shop manuel).			
43. LIVRAISON Date de livraison : maximum dans 90 jrs ou avant, veuillez spécifiez le délai de votre livraison.			Spécifiez :

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
44. <u>ANTI-ROUILLE (KROWN)</u> Lors de la livraison, chaque véhicule devra être protégé par un procédé reconnu d'antirouille et une garantie d'au moins cinq (5) ans sera fournie par le fabricant et/ou l'entrepreneur. L'entrepreneur doit joindre à sa soumission une (1) copie de la garantie proposée pour l'antirouille.			
45. <u>PHARES D'ÉCLAIRAGE</u> Les phares seront du type halogène.			
46. <u>RENFORCEMENT DU TOÎT</u> Le véhicule doit être muni d'un renforcement pour fixer l'équipement.			
47. <u>IMMATRICULATION</u> Le fournisseur devra faire l'immatriculation du véhicule d'urgence.			
48. <u>GARANTIE</u> • Garantie de base minimum 3 ans / 60 000 km • Motopropulseur – minimum 5 ans 100,000 km Corrosion – minimum 5 ans			
49. <u>INSTALLATION ÉQUIPEMENT</u> • Attelage de remorque 2 pouces. • Connexion électrique pour remorque. • Dispositif de freinage pour remorque (brake control). • Vitre a la portière latérale cote passager. • Vitres dans les portières arrière. • Toit surélevé.			